

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

du 2nd trimestre Année scolaire 2025 / 2026

Réunion du Jeudi 12 février 2026

Participants / Liste d'émargement		
Education Nationale	Mairie	Parents
<p><u>Inspection</u> :</p> <p>Mme Ducasse Inspectrice absente excusée</p> <p><u>Enseignants</u> :</p> <p>L'équipe enseignante</p> <p><u>RASED</u> :</p> <p><u>Absente excusée</u> :</p> <p>L'enseignante spécialisée à dominante relationnelle *L'enseignante spécialisée à dominante pédagogique La psychologue scolaire</p>	<p>M Vasse responsable enfance, loisirs et jeunesse absent</p> <p>M Gagui Directeur de l'Education et de l'enfance</p> <p>M Lutunu responsable des travaux</p> <p>M Chambon Maire de Houilles</p> <p>M Moyon DDEN absent excusé</p>	<p><u>FCPE</u> :</p> <p>Mme Hot Mme Soret Mme Jouvenet Mme Lei Mme Baillon</p> <p><u>AAPEH</u> :</p> <p>M Grenier MmeCastres M Sabourault Mme Cilinie Mme Verret</p>

Ordre du jour

- Vote sur le précédent compte-rendu du conseil d'école en date du 04/11 et retour sur les aménagements d'ouverture du portail
- Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2026/2027, modalités de passage de classe et constitution des classes
- Retour sur la seconde phase des évaluations nationales
- Les sorties et animations pédagogiques au sein des classes et de l'école
- Point coopérative (photographe, fête de l'hiver)
- Retour sur le PPMS (système d'alerte, protection des portails)
- Les EBEP (matériel mis à disposition et AESH)
- Salle bien-être et matériel de cour
- Point sur l'enseignement de l'anglais et du sport
- Clôture de la classe extérieure
- Problème des boutons poussoirs

Rédaction du Procès-Verbal

1 . Le conseil d'école

Nous constatons une amélioration au niveau de la gestion des RDV sur le temps scolaire. Le maintien de ce principe semble convenir à toutes les parties.

Vote de l'annexe au PV unanimité des présents

Vote du précédent PV unanimité des présents

Le précédent PV est voté à l'unanimité des présents.

2 . Organisation de l'école :

Question des RPE : « Est-ce qu'il y a eu des changements sur les effectifs de cette année depuis le dernier conseil d'école ? »

Réponse de la direction :

Effectifs au premier CE et second CE :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
77	81	81	80	71	390
+1	-1	+2			
78	80	83	80	71	392

Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2026/2027 annoncés par la mairie

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
82	80	82	83	81	408

L'ensemble de ce chiffrage a été adressé à l'Inspection puis à la DSDEN et à ce jour nous n'avons pas de retour concernant une ouverture ou une fermeture de classe.

Les décisions de passages et maintien résultent de l'étude de chaque situation par le conseil des maîtres. Elles seront adressées courant mai aux familles. Si celles-ci s'opposent à l'avis du conseil des maîtres, un recours en commission est possible.

La constitution des classes relève de la compétence de la direction. Elles sont toujours constituées avec un souci d'homogénéité.

La structure de l'école est réalisée et décidée en conseil des maîtres.

Les évaluations nationales

Elles ont été réalisées dans toutes les classes de CP durant les semaines du 12 au 23 janvier 2026.

Ces évaluations nationales ont pour objectif de mieux connaître les élèves à mi-parcours et d'offrir aux enseignants un point d'appui pour soutenir les élèves à besoins.

Chaque famille a reçu la fiche synthèse de son enfant sous la forme d'une toile d'araignée.

Toutes les familles des élèves à besoins ont été reçues individuellement par chaque enseignant afin d'établir les perspectives de remédiation à mettre en place pour ces enfants.

Les EBEP

Question des RPE : « Tous les enfants à besoin bénéficient-ils d'une AESH ? »

Réponse de la direction :

Tous les enfants EBEP et qui disposent d'une reconnaissance MDPH ont un(e) AESH.

Actuellement, l'école compte 4 AESH qui interviennent auprès de 9 élèves et assurent le nombre d'heures attribuées par la MDPH. Un élève arrivé en début d'année avec une notification de 9h a lui uniquement 5h par mutualisation.

Deux enfants sont en attente de l'attribution d'un(e) AESH car leurs dossiers viennent d'être validés par la MDPH.

L'école a fait l'acquisition de nombreux outils (cahiers adaptés, assises particulières, casque anti-bruit, organisateurs de temps individuels, des balles anti-stress, des lampes pour dyslexiques) afin de permettre aux EBEP de poursuivre leur scolarité avec des aides qui leurs sont nécessaires.

L'équipe pédagogique rappelle que tous les achats réalisés par l'école sont choisis, décidés et votés en conseil des maîtres.

Les stages de réussite

Cette année, le ministère propose des stages de réussite gratuits pendant les congés de février.

Ces stages sont ouverts aux enfants (après accord des parents) qui présentent d'importants besoins au niveau du français et des mathématiques.

La participation à ce stage peut venir d'une proposition de l'équipe enseignante mais elle peut également émaner d'une demande de la famille.

Ils se déroulent sur quatre jours à raison de trois heures par jour. L'enseignement est assuré par le personnel de l'éducation nationale autour d'un groupe de 6 à 8 élèves.

Pour les congés de février, le stage était proposé aux enfants de CP et CE1 : 12 élèves de notre école vont y participer (16 élèves étaient proposés).

3. Vie de l'école :

Amélioration du cadre de vie

Un PPMS « mise à l'abri renforcée » s'est déroulé en date du 16 janvier. Un bilan détaillé a été adressé à l'Inspection. Ce bilan montre un souci d'alerte (9 classes sur 15 n'ont pas entendu distinctement ou pas du tout le signal donné dans chaque escalier). L'étendue du bâtiment montre que les classes situées au milieu n'entendent pas ou peu le signal. D'autre part, comment distinguer le type d'alerte avec un seul outil ?

Question des REP : « La mairie a-t-elle équipé l'école avec un système d'alerte mieux que la trompette ? »

Réponse de la mairie : Un nouveau système d'alarme va être testé sur l'école. Il s'agit de l'installation d'un système visuel et sonore (différent du système alarme incendie) qui sera installé dans chaque classe. Un boîtier déclenchement sera placé dans le bureau et la classe de la direction.

Une interrogation est posée sur le temps périscolaire et le gymnase. La mairie propose de venir étudier le projet avec la direction.

Ce système doit être installé dans le courant de l'été afin d'être opérationnel à la rentrée 2026.

Pour poursuivre dans le cadre sécurité aux abords de l'école, nous tenons à rappeler aux familles que les accès à l'école ne doivent pas se faire par le petit parking situé près de la maternelle et ce pour des raisons de mouvements de véhicules. Cet accès est réservé aux personnels qui en ont fait la demande en mairie.

L'équipe enseignante interpelle la mairie sur le problème des clefs. Certains enseignants ne disposent pas de l'ensemble des clefs qui permettent notamment l'ouverture des portails, ce qui pose un problème de sécurité en cas d'alerte PPMS évacuation et incendie. D'autre part, la multitude de clefs est également

une difficulté en cas d'urgence. La demande est faite de l'utilisation d'un passe unique qui serait plus pratique.

Réponse de la mairie : Nous allons étudier les possibilités.

Question des RPE : « Où en sont les demandes de travaux sur la clôture de l'espace classe d'extérieur/l'occlusion des grillages ? »

Réponse de la maire : La fermeture de cet espace sera réalisée courant de l'été avec la mise en place d'une clôture à hauteur de 1,20m et d'un portillon fermé à clef.

Pour ce qui est de l'occultation des grilles de l'école, une consultation est en cours auprès d'une société. Ce projet devrait voir le jour cet été.

Question des RPE : « Est-ce que les nouvelles toilettes sont opérationnelles avec du papier toilette et utilisées par les enfants ? »

Réponse de la direction :

Les nouvelles toilettes sont en service et tout est à disposition des enfants qui les utilisent.

Il est demandé à la mairie la possibilité de créer des aérations dans ces espaces du fait de la présence régulière d'odeurs.

Réponse de la mairie : Une VMC électrique va être réalisée et des petites poubelles vont être installées.

Un projet d'un bloc sanitaire dans la cour de récréation (3WC filles et 3 WC garçons) devrait voir le jour courant de l'été.

Question des RPE : « Est-ce que l'étude des travaux sur la problématique des « boutons poussoirs » a avancé ? »

Réponse de la mairie : Il s'agit d'un problème de conception, du à une trop grande pression. La solution serait de refaire la tuyauterie ce qui a un coût très élevé. Un devis est en cours de négociation.

Question des REP : « Peut-on envisager la construction d'un auvent avec portants et cintres fixes pour y mettre les affaires perdues ? »

Réponse de la maire : Le sujet sera étudié avec la direction sur les différentes solutions possibles. La mairie a proposé dans l'intervalle de fournir des portants mobiles avec cintres fixes, sur demande de l'école, pour mener ces opérations de récupération avant chaque vacances.

Sorties et actions pédagogiques :

Question des RPE : « A quelle date la salle bien-être sera-t-elle ouverte aux enfants et comment pourront-ils y avoir accès ? (Classe entière, demi-groupe, récréation, quelle répartition par pôle d'activités ...)

« L'équipe enseignante a-t-elle plus de visibilité sur la mise à disposition du nouveau matériel pour la récréation ? »

Réponse de la direction :

Le matériel est prêt et mis à disposition. Nous sommes dans l'attente de la pose des deux bancs et tables dans la cour mais la demande a été faite.

L'équipe enseignante doit se réunir pour décider des modalités d'organisation et de gestion de cette salle ainsi que du matériel de cour.

La fête de l'hiver a été une grande réussite. Elle a fait la joie des parents et des enfants. L'équipe pédagogique remercie vivement les parents qui nous ont aidés à la réalisation de cet évènement.

Question des REP : « Lors des réunions de rentrée, il aurait été dit qu'il y aurait un peu d'anglais tous les jours, et du sport 2 fois par semaine. Apparemment, les rythmes réels seraient moins élevés que ça. Quel est l'agenda type svp ? »

Réponse de l'équipe enseignante : Nous sommes tributaires des créneaux de gymnase et de la météo. Dans cette période hivernale, il peut arriver que la pratique soit moindres et nous privilégions l'utilisation du préau pour les classes qui ont un intervenant. Chaque enseignant réalise son propre emploi du temps et selon le ou les projets de la classe Cela dépend de l'enseignant et de son affinité avec la matière. Des échanges de service sont réalisés au sein de l'enseignement de l'anglais.

La mairie souligne que l'absence de piscine en CE2 est un choix de l'Education nationale.

Les sorties pédagogiques :

- La cité des sciences et de l'industrie
- Le cinéma de Sartrouville
- La médiathèque de Houilles
- Musée des Saint germain en Laye
- Musée du Louvre
- Musée de l'Orangerie
- Basilique SAINT DENIS
- Un projet cinéma
- Un séjour classe cirque en Bourgogne (la mairie rappelle qu'un budget de 10€ par enfant par nuitée avec un maximum de 4 nuitées est accordé pour ce type de projet)
- Liaison PS/CM2 à travers un projet handisport et lecture
- Institut du Monde arabe
- Graineterie

Situation de la coopérative :

Question des RPE : « Les photos de classe ont-elles bien fonctionné ? »

Réponse de la direction :

Le solde du compte au 30/01 s'élevait à 38 947,94€

La fête de l'hiver a permis d'obtenir un très beau budget de 1 433,87€. L'équipe enseignante et la direction ont décidé d'offrir (à partir de ce budget) un livre à chaque élève en fin d'année pour leur permettre de vivre un moment de lecture plaisir cet été.

Le photographe a permis de réaliser une entrée de 2 104,60€ (2023/2024 : 2 869,90€). La différence de bénéfice cette année, s'explique par le fait que les photographies de fratries ont été réalisées en maternelle. Il a d'ailleurs été constaté que le fait de différer la date de cette prise de vue a permis de réaliser un meilleur bénéfice par rapport aux autres années. Cette modalité de fonctionnement sera certainement reconduite l'an prochain avec peut-être la possibilité de réaliser des photos de famille. A partir de l'an prochain, les bénéfices des photos fratries seront partagés à part égal entre les deux écoles.

Heure de début de séance : 18h30

Fin de séance : 19h38

Secrétaire de séance	Président de séance
	La directrice de l'école

